

Projet éducatif de l'association Caminà ...

... dans le cadre de l'organisation de séjours et de stages à destination des enfants et des jeunes.

L'association Caminà a pour but de permettre au plus grand nombre, sans distinction d'origine, de convictions, de culture, de situation sociale et de sexe, la découverte du patrimoine naturel et culturel montagnard, à travers la pratique de différentes activités physiques et sportives de montagne et de haute montagne : randonnée pédestre, randonnée en raquettes, ski de fond, alpinisme, randonnée glaciaire, via ferrata, escalade, ski-alpinisme ou de randonnée, canyons... (Article 2 des statuts associatifs)

Le prolongement de cet objectif associatif en direction spécifique des publics mineurs consiste à permettre à des enfants et des jeunes de découvrir le milieu naturel et humain montagnard à travers la pratique encadrée de différentes activités physique de pleines natures en montagne.

Les séjours et stages organisés sont encadrés par des bénévoles de l'association diplômé-es fédéraux FFME ou FFCAM, pourvus des diplômes nécessaires dans le cadre des accueils collectifs de mineurs, ainsi que par des professionnels diplômés d'État au besoin.

Les conditions financières et matérielles demandées ne doivent pas être un frein à l'inscription aux séjours. Toutes les aides possibles de financement seront recherchées.

Aussi, nos séjours et stages ont pour ambition de permettre à des enfants et des jeunes de 8 à 18 ans, notamment à celles et ceux éloigné-es de la culture montagne de :

Pratiquer la montagne en sécurité

Prioritaires, les conditions permettant d'assurer la sécurité physique et affective des mineur-es et du groupe sont essentielles. Elles seront au cœur de la préparation et des moyens matériels et d'encadrement donnés aux séjours ou aux stages.

L'encadrement sera à minima de 1 adulte encadrant pour 6 participants ou participantes mineur-es. Les enfants et les jeunes seront en permanence initié-es, formé-es et associé-es aux conditions de sécurité dans la pratique des activités de montagne. La prise en compte des contraintes naturelles sera constamment travaillée pour permettre un bon déroulement des séjours et stages.

Vivre une aventure collective

Découvrir et pratiquer des activités de montagne dans le cadre d'un séjour nécessite de satisfaire des besoins individuels tout en prenant en compte les contraintes de la vie collective. C'est en soi une expérience collective qu'il convient d'accompagner, de réguler pour permettre à chacun et chacune de vivre un bon séjour. La prise de décision sera partagée, l'écoute sera favorisée, la parole de chacun et chacune sera respectée. Les activités pratiquées permettront aux enfants et aux jeunes de se rencontrer et d'apprendre à se respecter dans leurs similarités et leurs différences.

Devenir un·e pratiquant·e autonome d'une ou plusieurs activités sportives et physiques de montagne

Les activités de montagne nécessitent l'acquisition de connaissances, de techniques et de savoir-faire pour les pratiquer en toute sécurité mais également pour les vivre sereinement et avec plaisir. Chacun des enfants et des jeunes pourra dans un parcours personnel s'initier, se perfectionner jusqu'à devenir autonome dans ses pratiques montagnardes. Ils et elles pourront apprendre à connaître leurs limites et découvrir leurs appétences sur ces activités. Ils et elles apprendront à gérer l'effort, la prise de risque et pourront développer des compétences spécifiques permettant de devenir des pratiquant·es éclairé·es.

Découvrir et respecter le milieu montagnard

Les activités de montagne se déroulent dans un milieu naturel riche mais fragile. Le réchauffement et les changements climatiques sont particulièrement perceptibles en montagne. Les séjours et stages permettront aux enfants et aux jeunes d'appréhender les enjeux spécifiques de la pratique des activités et de la présence humaine en montagne. Ils et elles apprendront à connaître et respecter ses contraintes notamment au sein des différents espaces préservés.

La montagne repose sur une économie et des activités humaines particulières. Aussi ce milieu a-t-il développé pour ses habitant·es et ses pratiquant·es des savoir-faire, des savoirs-être et des codes spécifiques. Il conviendra de les connaître et de les respecter.

Puget-Théniers, le 11 décembre 2024.